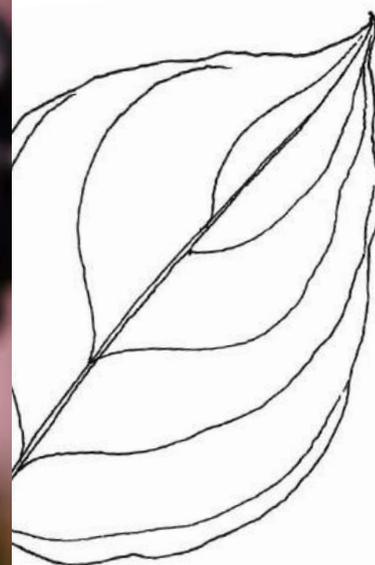




Clé d'identification des **CORNUS**

Formation Végétal local



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

SOMMAIRE

Clé des <i>Cornus</i>	1
Fiches espèces	2
• Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i> L.)	2
• Cornouiller soyeux (<i>Cornus sericea</i> L.)	4
• Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i>)	6
• Cornouiller sanguin méridional (<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>australis</i> (C.A. Mey) Jáv)	8

BIBLIOGRAPHIE

- Lambinon et Verloove, 2012. *Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines* (6ème édition)
- Tison et de Foucault, 2014. *Flora Gallica*
- Vuillemenot M., 2018. *Enquête Cornus - Diaporama*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés.
- Vuillemenot M., 2020. *Flore exotique de l'ENS de la boucle d'Avanne. Rapport d'expertise*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés.

Citation recommandée : Hennequin C., 2020. *Clé d'identification des Cornus. Formation Végétal local*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 9 p.

Clé et illustrations : Christophe Hennequin

Photographies : Christophe Hennequin et Marc Vuillemenot

CLÉ DES CORNUS

DÉFINITIONS

Poil naviculaire : poil à deux pointes, en forme de navette

Poil médifixe : poil attaché par le milieu

1. Fleurs apparaissant en mars-avril, avant la feuillaison, jaunes, disposées en une fausse ombelle. Feuilles à 3 à 4 paires de nervures, à face inférieure présentant des poils simples ou naviculaires, apprimés, tous plus ou moins dirigés vers l'apex de la feuille.

.....*Cornus mas*

1'. Fleurs apparaissant en mai-juin, après la feuillaison, blanches ou blanc crème, disposées en corymbe.

..... 2

2. Feuilles munies de 4 à 7 paires de nervures secondaires, à nervures tertiaires transversales bien marquées, à face inférieure vert pâle à blanchâtre, présentant des poils naviculaires apprimés, parallèles aux nervures secondaires. Fruit : une drupe blanchâtre ou blanc-bleuté à maturité. Rameaux verruqueux, présentant des lenticelles blanches. Rameaux de la base souvent radicants aux nœuds, étalés.

.....*Cornus sericea*

2'. Feuilles munies de 3 à 4 paires de nervures secondaires, à nervures tertiaires transversales peu marquées. Fruit : une drupe noirâtre à maturité, ponctuée de petits points blanchâtres. Rameaux non verruqueux, sans lenticelles blanches. Rameaux inférieurs non radicants, dressés.

..... 3

3. Feuilles munies à la face inférieure de poils en grande majorité naviculaires, apprimés, parallèles aux nervures secondaires.

.....*Cornus sanguinea subsp. australis*

3'. Feuilles munies à la face inférieure de poils en majorité simples, souples et dressés ou incurvés.

.....*Cornus sanguinea subsp. sanguinea*

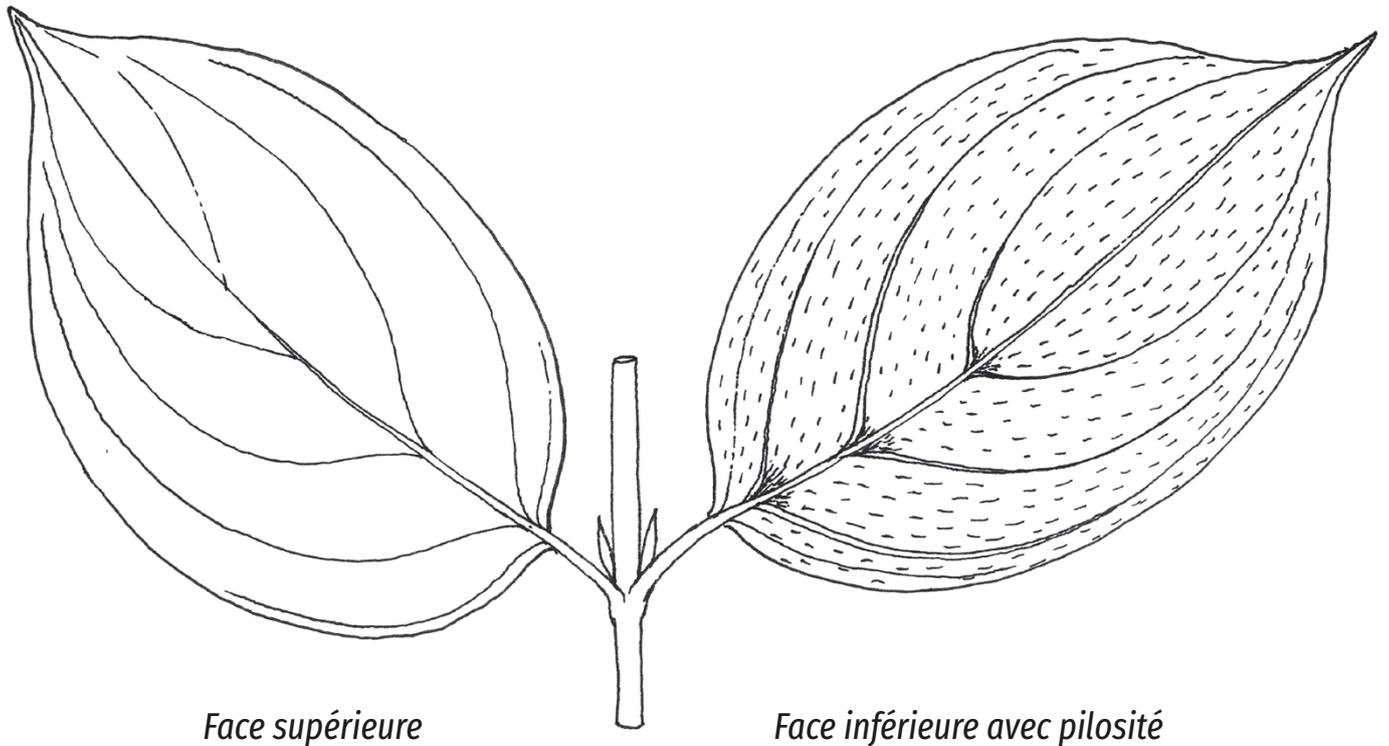
3''. Feuilles munies à la face inférieure de poils dimorphes (indument de poils apprimés naviculaires entremêlés de poils simples, souples incurvés).

.....*Cornus sanguinea nsubsp. hungarica*

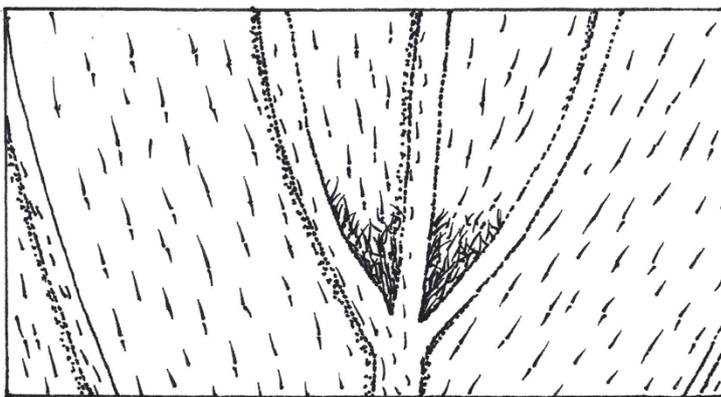
CORNOUILLER MÂLE

Indigène

Cornus mas L.



Détail des poils naviculaires médifixes



Détail de la pilosité, avec touffe de poils à l'aisselle des nervures latérales



Rameau fleuri



Inflorescence



Cornouille

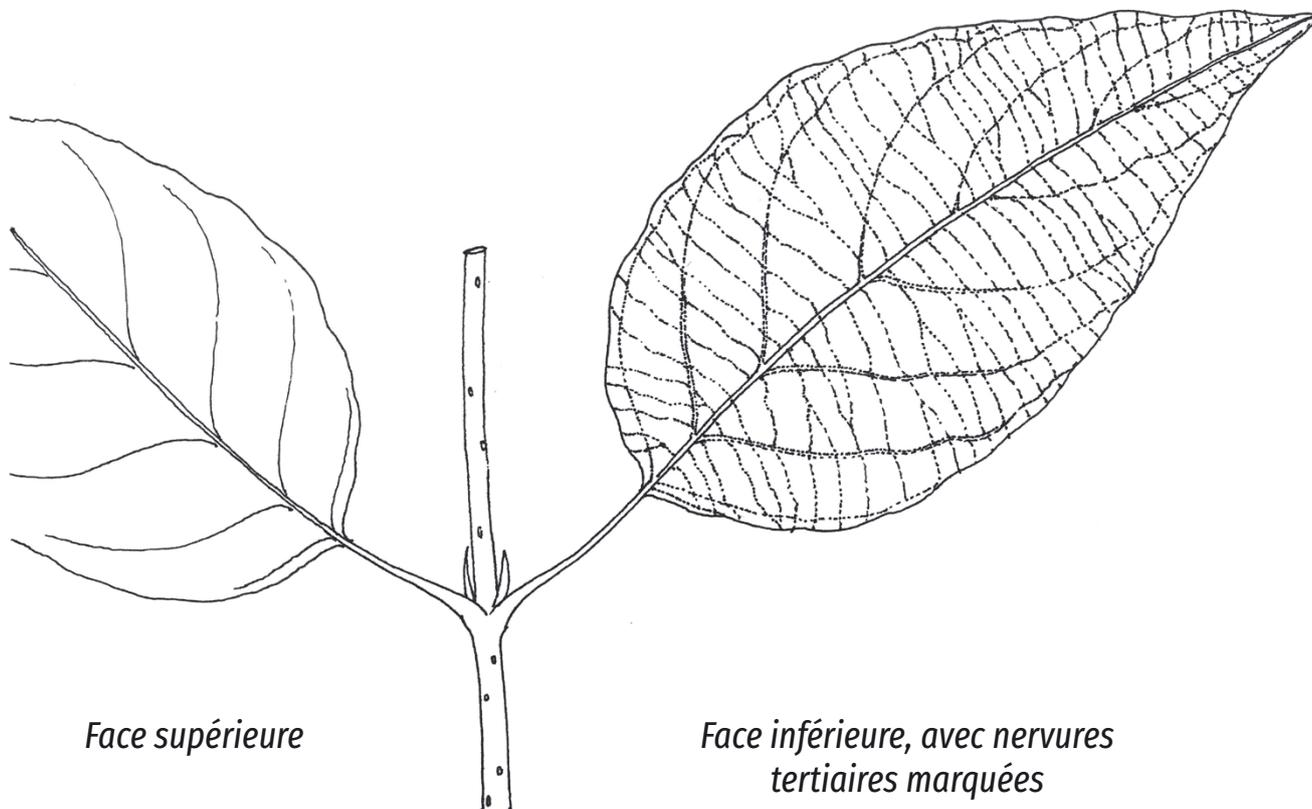


Feuilles opposées

CORNOUILLER SOYEUX

Naturalisé

Cornus sericea L.



Face supérieure

Face inférieure, avec nervures
tertiaires marquées



Détail des poils naviculaires
médifixes et des glandes
tapissantes



Détail de la pilosité et de la nervation



Port général



Rameau inférieur radicant



Rameau avec lenticules et verrues



Drupes blanches et Inflorescence en début de fructification

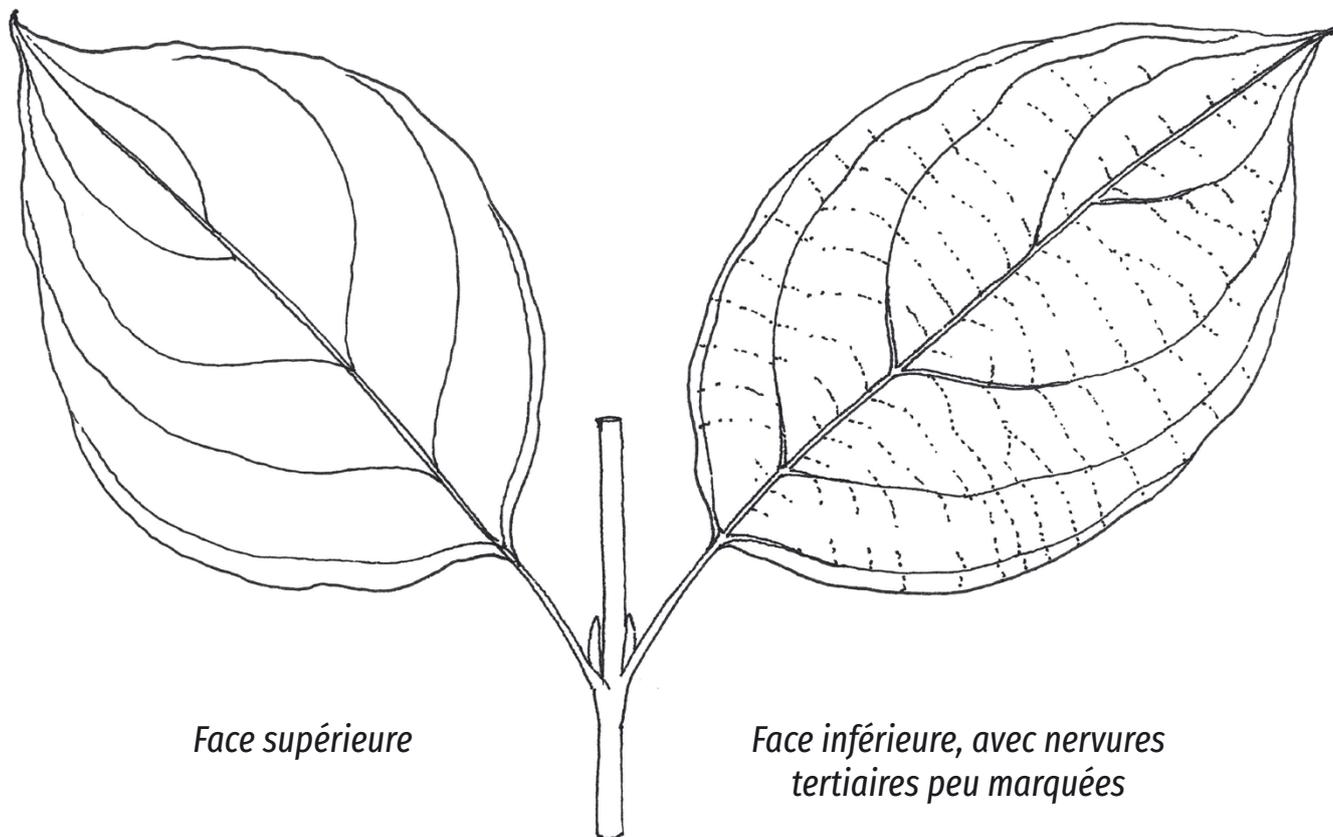


Feuille, faces supérieure et inférieure

CORNOUILLER SANGUIN

Indigène

Cornus sanguinea L. subsp. *sanguinea*

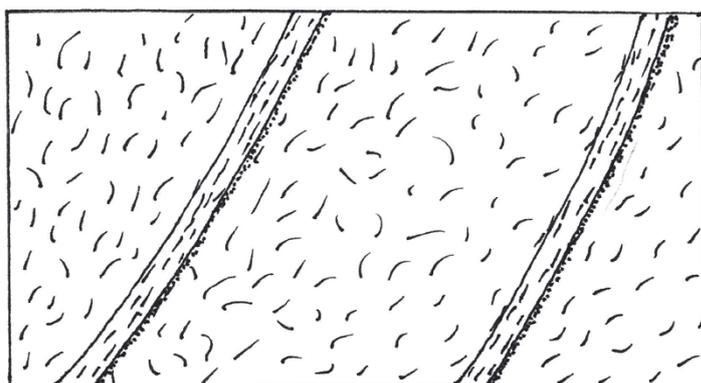


Face supérieure

Face inférieure, avec nervures
tertiaires peu marquées



Détail des poils simples,
dressés ou incurvés, avec
un poil naviculaire médifixe (rare)



Détail de la pilosité



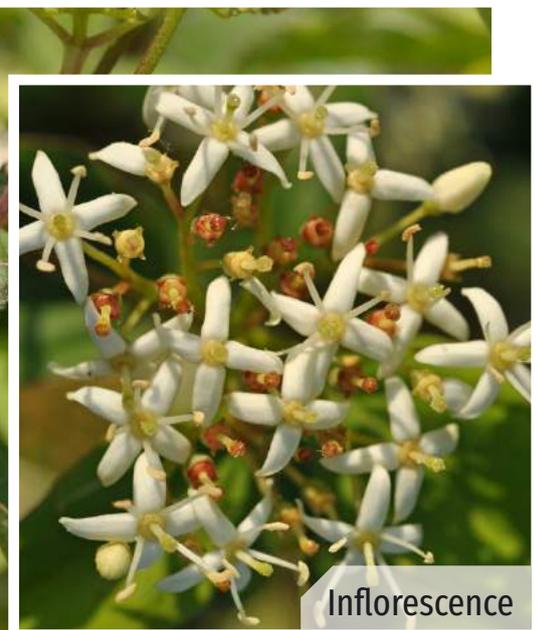
Port général



Infrutescence



Détail des drupes noires ponctuées de blanc



Inflorescence

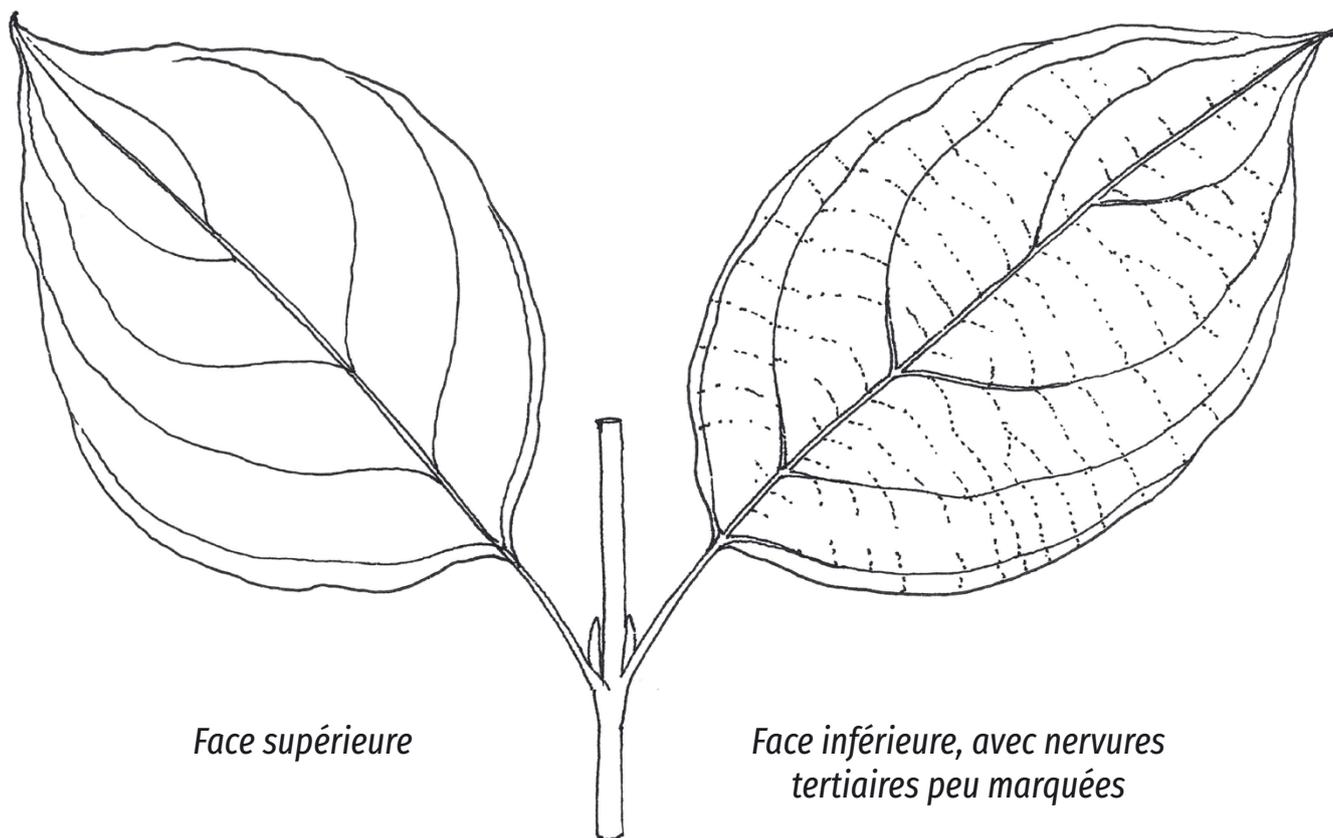


Inflorescence et feuilles

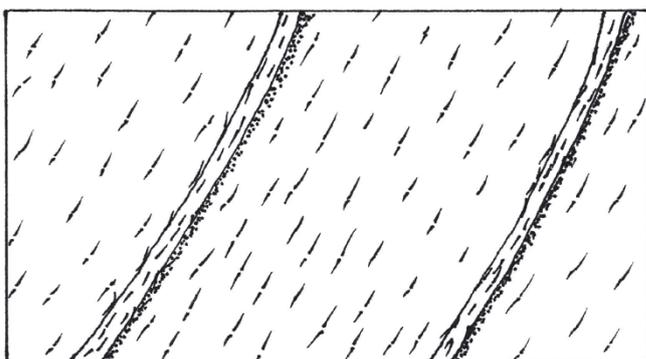
CORNOUILLER SANGUIN MÉRIDIONAL

Cornus sanguinea subsp. *australis*
(C.A. Mey) Jáv

Naturalisé



Détail des poils naviculaires médifixes



Détail de la pilosité



Port général



Rameau feuillé



Feuille, face inférieure

VÉGÉTAL LOCAL

... un label pour la biodiversité de nos territoires

Clé réalisée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI), dans le cadre d'une formation " Végétal local ".

Le CBNFC-ORI a pour mission de fixer **la liste des essences considérées comme locales et adaptées à la majorité de notre territoire et de ses conditions écologiques.**

Il contribue également à la **formation des animateurs locaux** et à la recherche de **sites de récolte**, grâce aux informations collectées au sein de sa base de données « TAXA », développée en partenariat avec la Société Botanique de Franche-Comté.

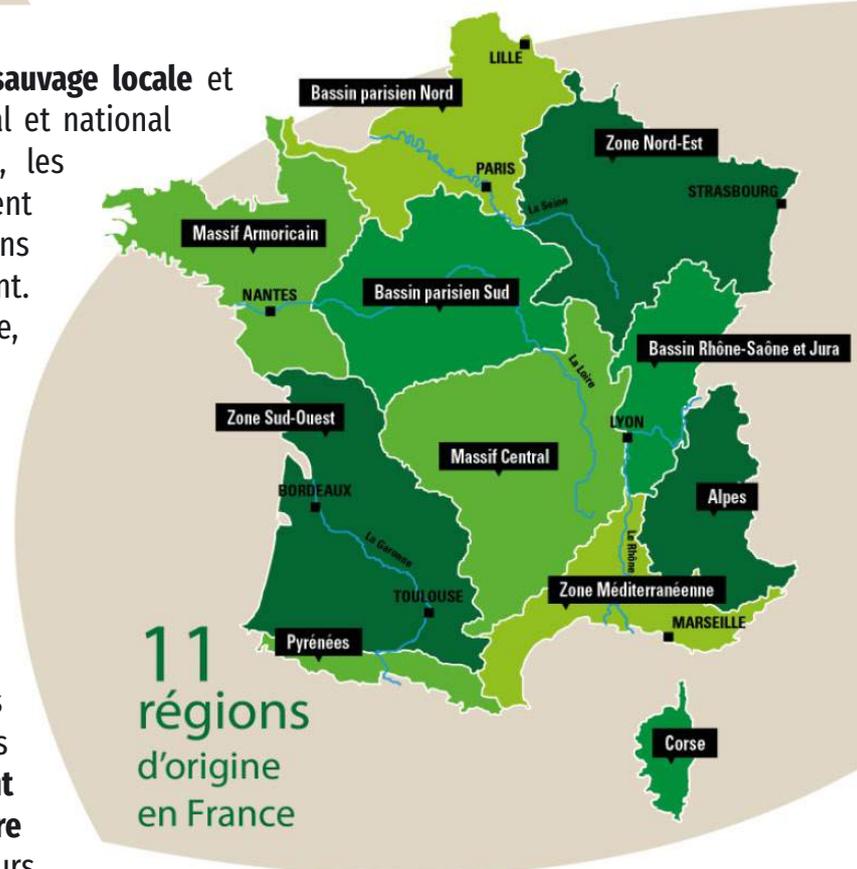
Plus d'info sur le site www.cbnfc-ori.org ou www.vegetal-local.fr



... une démarche nationale

Grâce à leurs **connaissances de la flore sauvage locale** et aux réflexions menées aux niveaux régional et national sur les **espèces exotiques envahissantes**, les Conservatoires botaniques nationaux jouent un rôle de conseil auprès des institutions territoriales dans leurs régions d'agrément. Végétal local s'inscrit dans cette mouvance, **en privilégiant des végétaux bien adaptés à la région**, et en **soulignant les risques que comporte l'introduction de plantes d'origines variées mais non locales.**

La Franche-Comté fait partie du secteur « Bassin Rhône-Saône et Jura ». Au niveau régional, l'animation et le dialogue avec les producteurs et structures locales intéressées par la démarche sont assurés par les associations **France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté** et **Jura Nature Environnement**, en tant que coordinateurs régionaux du programme.



La marque Végétal local a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le réseau des Conservatoires botaniques nationaux, Plante et Cité et l'Afac-Agroforesteries.